

PREFET DE LA MARTINIQUE

Fort-de-France, le 13 AOUT 2013

## Communiqué de presse :

### Allocation pour la diversité dans la fonction publique Ouverture de la campagne 2013 - 2014

L'allocation pour la diversité dans la fonction publique est destinée à soutenir financièrement les candidats les plus méritants à préparer certains concours de la fonction publique.

Ce dispositif est destiné prioritairement **aux candidats aux concours** qui, du fait de leur situation géographique et/ou sociale et familiale, n'ont pas les mêmes facilités que les autres pour accéder à des préparations de qualité.

Les bénéficiaires concernés sont soit des **étudiants**, soit des **personnes sans emploi titulaires d'un diplôme leur permettant de présenter un concours de la fonction publique de catégorie A ou B**.

Les personnes intéressées, répondant à ces critères, peuvent télécharger le dossier **sur le site de la préfecture de la région Martinique : [www.martinique.pref.gouv.fr](http://www.martinique.pref.gouv.fr)**

**Le nombre d'allocations pour la Martinique pour l'année 2013-2014 est de 15. La sélection sera faite par un jury selon les critères réglementaires définis.**

**La date limite de réception des demandes est fixée au 24 septembre 2013.**

Les dossiers peuvent ensuite être :

- déposés au pôle courrier de la préfecture, rue Victor Sévère, rez-de-chaussée du bâtiment C, **les lundi, mardi et jeudi de 7h30 à 12h30 et de 14h30 à 16h30, et les mercredi et vendredi de 7h30 à 12h30 ;**

ou

- expédiés par voie postale à l'adresse suivante : Préfecture de la région Martinique – B.P 647-648, 97262 Fort-de-France Cedex.

Pour toute information sur ce dispositif, vous pouvez contacter le bureau des actions de l'état de la préfecture au **05 96 39 38 26**.

Pour le Préfet et par délégation  
le Secrétaire Général de la Préfecture  
de la Région Martinique



Philippe MAFFRE